

Vous savez le bonheur que j'éprouve en ce jour pour l'inauguration de cette micro crèche intercommunale « Las PIMPARELLAS », les Pâquerettes en Français, fleurs qui poussent au début du printemps et qui annoncent le renouveau, les beaux jours, les naissances, cette structure ouvrira Lundi 5 septembre. Ce lieu, est idéalement situé et on peut admirer cette vue, sur les Pyrénées et sur l'aéroport qui voit fleurir les avions comme des pâquerettes. Ce jour était très attendue par les élus de nos 2 communes OSSUN et AZEREIX et aussi par les familles.

Attendu, pourquoi ?

D'abord parce que ce projet figurait déjà dans notre programme de campagne de 2014. C'est l'un des projets auquel j'attache le plus d'importance car on ne peut envisager de mettre en oeuvre les conditions d'un vivre ensemble sans régler les difficultés rencontrées par les familles pour la garde de leurs enfants. L'arrivée d'un enfant au sein d'un foyer est un évènement heureux mais cela suscite un changement de rythme de vie et d'organisation pour les parents et c'est le rôle de la collectivité de créer les conditions favorables pour garantir la tranquillité et la sérénité en ce qui concerne l'accueil des jeunes enfants. A partir de 3 ans les enfants sont scolarisés et il existe dans nos deux communes des services périscolaires, centre de loisirs et cantine mais il manquait une structure pour accueillir les enfants de la naissance à la scolarité. Aujourd'hui c'est chose faite avec cette micro crèche en complément des assistantes maternelles.

Donc dès le début du dernier mandat, avec l'équipe municipale, nous avons travaillé sur ce projet, parce qu'il y avait une demande forte d'une telle structure.

Je me suis donc rapproché de la communauté de commune du canton d'Ossun qui avait fait réaliser un diagnostic territorial en 2012 dans le secteur « petite enfance » et qui faisait déjà le constat d'un accroissement significatif du nombre d'enfants sur le territoire intercommunal et soulignait une augmentation de 25% en 10 ans des enfants de moins de 3 ans. A ce jour, le nombre de naissances sur le canton conforte cette tendance. L'étude pointait aussi le manque de choix dans le mode de garde sur le canton puisque seules les assistantes maternelles proposaient un mode de garde individuel et elles étaient mal réparties sur le territoire. Donc l'ex CCCO s'est dotée en 2015 de la compétence « petite enfance » et a porté un projet de 4 micro-crèches 2 sur Juillan et 2 sur OSSUN (1 particulier et 1 entreprise sur chaque site). Les 2 micro-crèches de Juillan ont été réalisées et la construction des 2 autres sur Ossun devait débuter en 2018. Mais au 1er janvier 2018, suite à l'intégration de la CCCO à la communauté d'agglomération TARBES-LOURDES-PYRENEES, la compétence « petite enfance » a été restituée aux communes et le projet sur Ossun abandonné pour de multiples raisons, d'abord il était prévu de le financer sur les fonds propres de l'ex CCCO et nous n'avions pas obtenu les autorisations nécessaires des diverses administrations.

Si ce projet était abandonné, nous n'abandonnions pas pour autant. Pour être accepté et pouvoir mobiliser le meilleur financement, il devait avoir un intérêt

intercommunal et être porté par au moins 2 communes. C'est donc naturellement que nous avons décidé avec Michel RICAUD, Maire d'Azereix de reprendre ce projet ensemble puisque nous avons déjà un syndicat intercommunal.

Si tout paraissait simple, cela n'a pas été le cas car il faut aussi que les planètes soient bien alignées si l'on peut dire. En effet le contexte avait quelque peu changé puisqu'il y avait dans les environs d'autres projets et la CAF avait déjà mobilisé la majorité des financements prévus dans son programme pour un projet de crèche sur LOURDES. Il nous a donc été demandé de reporter notre projet et de mettre à jour le diagnostic territorial de 2012 en tenant compte de cette nouvelle situation. Cette étude a été réalisée en interne par les services de la communauté d'agglomération, je remercie beaucoup M. le Président de l'agglomération Gérard TREMEGE pour cette aide précieuse. L'étude a démontré la nécessité d'une micro crèche « particuliers » sur ce secteur par contre le projet de la micro crèche « entreprises » a été abandonné. Le temps est passé, nous avons redemandé les autorisations nécessaires et notre projet a été accepté. Mais il n'en était pas terminé pour autant des tracasseries car lors de notre demande de subvention à l'Etat, M le Préfet a refusé de financer ce projet car il le considérait trop coûteux, trop grand pour une micro crèche de 10 berceaux, décision qui nous empêchait d'obtenir d'autres subventions. Nous avons donc retravaillé ce projet avec l'architecte et la PMI pour valider sa conformité et réduit quelque peu les surfaces. Nous n'avons pas compris cette décision car l'assiette subventionnable aurait pu simplement être plafonnée.

Le temps des élections municipales et de la pandémie est passé par là, les priorités ont changé et les conditions sont devenues plus favorables. Les planètes étaient enfin alignées.

Donc la patience a payé.